



# **Précarité, austérité, Pilotage de la recherche pour le patronat Il y en a assez ! Le 1<sup>er</sup> Mai 2013, on descend dans la rue !**

La loi Fioraso de l'Enseignement supérieur et de la recherche aggrave (ESR) la politique du précédent gouvernement. La recherche fondamentale est réduite à peu de chose. Le transfert, c'est-à-dire, la création d'entreprises devient de fait la mission première de l'ESR. A cette fin, il est prévu de revoir prochainement le statut des personnels. La Direction du CNRS prévient qu'à partir de 2014, l'austérité sera telle, que l'organisme ne sera plus en mesure de soutenir l'ensemble des disciplines, des choix devront être faits ! Déjà depuis 2007, les effectifs de l'organisme se sont réduits de 1900 agents dont 1070 titulaires. Le Ministère de l'ESR et les Directions d'organisme font tout pour que l'application de la loi 12 mars 2012, pour la CDIisation et la titularisation de précaires, soit la plus restreinte possible. Les recrutements sont ridicules comparés au nombre de précaires dans les laboratoires et services. Nos salaires sont scandaleusement bas rapportés à nos qualifications. Nos carrières sont quasiment bloquées. Ce qui n'empêche pas les Directions d'organismes et d'université d'en demander plus à leurs personnels alors qu'ils travaillent avec moins ! Le résultat c'est la souffrance au travail ! Il faut donc faire des sacrifices au nom des équilibres budgétaires. Mais les sacrifices sont toujours demandés aux mêmes : les salariés !

Pourtant de l'argent il y en a :

- ⇒ L'Etat alloue près de 200 milliards d'euros sous forme de prêt, de crédits d'impôts aux entreprises
- ⇒ Au moins 600 milliards d'euros sont placés dans les paradis fiscaux, par les banques et les sociétés de CAC40. C'est autant qu'elles ne déclarent pas au fisc.
- ⇒ La fraude fiscale coûte annuellement 80 milliards d'euros au budget de l'Etat
- ⇒ La richesse produite par les salariés et de l'ordre de 1000 milliards d'euros.

Et le gouvernement ose nous dire qu'il n'est pas possible d'augmenter les salaires sans mettre à mal l'économie, qu'il n'est pas possible de recruter tous les précaires, etc.... Que fait le patronat du crédit d'impôt recherche ? Le journal les Echos, du 23 avril révèle que les majors de l'industrie pharmaceutique qui sont les bénéficiaires du crédit d'impôt recherche externalise leur R&D sur les start-up et les laboratoires académiques. Sanofi/Aventis en profite pour licencier une grande partie de son personnel de recherche et fermer plusieurs de ses centres.

Mais jusqu'où va aller le gouvernement dans la réduction des dépenses publiques et sociales ? Il a inscrit dans la loi l'accord MEDEF/CFDT, CFTC, CGC du 11 janvier qui liquide le code du travail en protégeant les employeurs et flexibilisant davantage les salariés Il prépare l'opinion pour un nouveau recul sur les retraites, pour une augmentation de la TVA et de la CSG.

Les moyens financiers existent pour résorber la précarité, développer l'emploi qualifié, augmenter les rémunérations, valoriser les carrières, accroître les financements récurrents des laboratoires.

Les salariés de l'ESR peuvent contribuer à l'imposer

**Le SNTRS-CGT invite les salariés de l'ESR à rejoindre les manifestations  
organisées mercredi 1<sup>er</sup> mai par la CGT, Solidaires et la FSU**